



Villejust Informations

A la Une...

PREMIER SEJOUR DE 3 JOURS POUR NOS SENIORS AU HAVRE ET SA REGION

La première escapade 2016 de 3 jours organisée par le CCAS pour nos séniors s'est déroulée au Havre et sa région les 25, 26 et 27 mai derniers sous un soleil des plus radieux.

1er jour : Départ matinal, petit-déjeuner à l'arche de Vironvay à 8h puis visite guidée de la ville de Dieppe à 10h30.

Déjeuner savoureux au Gastronomes à Fontaine Le Dun puis départ pour Fécamp avec au programme visite et dégustation au Palais Benedictine.

S'en est suivie une visite guidée d'Etretat.

Puis reprise de la route en direction du Havre et installation à l'Hôtel « Terminus » suivi du dîner.

2ème jour : Vers 8h45, après quelques péripéties dues au blocage des Ponts, départ pour la visite guidée du Pont de Normandie .

Ensuite déjeuner à l'Armada en plein cœur de l'estuaire de la Seine puis visite guidée de Honfleur.

Visite ensuite d'une distillerie de Calvados « La Pommeraie » et retour vers 19h30 à l'hôtel au Havre.

3ème jour : Après le petit-déjeuner, rendez-vous à l'embarcadere pour une visite guidée du Port du Havre à bord du bateau « Ville du Havre ».

Déjeuner au « Grand Large » à Sainte-Adresse, puis visite de « Bolbec, au fil de la mémoire ».

L'heure du retour ayant sonné, c'est en chansons que le groupe a rejoint Villejust vers 21h avec des souvenirs plein la tête...

Rendez-vous donc à l'année prochaine pour de nouveaux périples !



Dans ce numéro

Infos administratives 2 à 3

Cadre de vie 4

Associations 5 à 11

Informations pratiques 12

MAIRIE

FERMETURE DES SERVICES MUNICIPAUX



En raison des jours fériés à venir, l'ensemble des services municipaux seront fermés :

- Le jeudi 14 juillet 2016 – *Fête Nationale*
- Le lundi 15 août 2016 – *Assomption*

Pendant la période estivale, les services administratifs de la mairie seront fermés :

- Les samedis 9, 16, 23 et 30 juillet 2016
- Les samedis 6, 13 et 20 août 2016



La Bibliothèque Municipale sera fermée :

- Du lundi 4 juillet au samedi 23 juillet 2016 inclus

Pas de permanences assurées par les bénévoles le samedi en juillet et août (sauf le 2 juillet)

NAVETTE MARCHÉ DE LONGJUMEAU

Comme tous les ans, le service de navette du mercredi matin pour le marché de Longjumeau sera interrompu au mois d'août.

La dernière navette sera effectuée le **mercredi 27 juillet prochain**.

Le service ne sera donc pas assuré les mercredis 3, 10 et 17 août 2016

La navette reprendra le **mercredi 24 août**.



OPERATION TRANQUILLITE VACANCES



Avant de partir, vous devez signaler à la brigade de gendarmerie de votre domicile, votre départ en vacances. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.

Formulaire à retirer en Mairie de Villejust ou à la Gendarmerie de Nozay et à déposer dûment complété en gendarmerie.



MAISON DEPARTEMENTALE DES SOLIDARITES : NOUVELLE ADRESSE

Jusqu'à ce jour, les usagers issus de la Commune de VILLEJUST étaient pris en charge socialement sur le site de Marcoussis.

La Maison Départementale des Solidarités situé 7 rue du Fond des Prés à Marcoussis, excentrée du centre-ville, se révèle depuis longtemps inadaptée à l'accueil social du public, ce qui a conduit à envisager sa fermeture définitive et le transfert d'activités sur la MDS Les Ulis/Palaiseau.

Les habitants de VILLEJUST sont dorénavant pris en charge par le site de Palaiseau :

18 avenue de Stalingrad 91120 PALAISEAU - ☎ 01 69 31 53 20

Pour plus de renseignements, vous pouvez également contacter en mairie, Madame Isabelle PAIRIN, Service des Affaires Générales au 01 69 31 74 43.



Informations administratives

CARTE IMAGINE'R ET OPTILE



La municipalité participe aux frais de la Carte Imagine'R et Optile des lycéens (de la 2^{nde} à la terminale et BEP/CAP).

Pour 2016/2017, la subvention municipale est de 70€.

Les pièces nécessaires, afin de bénéficier de cette subvention devront être déposées en mairie auprès du Service Scolaire **avant le 13 novembre 2016**, à savoir :

- . photocopie de la carte Imagine'R ou Optile
- . certificat de scolarité
- . RIB
- . photocopie du courrier qui accompagne la carte

A PARTIR DU 14 NOVEMBRE 2016, PLUS AUCUN DOSSIER NE SERA PRIS EN COMPTE.



CARTE SCOL'R

Les imprimés de demande de carte de transport scolaire pour l'école maternelle « Les Tilleuls », l'école élémentaire « Jeanne CHANSON », le collège « Jules VERNE » et le lycée « Henri POINCARÉ » sont téléchargeables sur notre site Internet www.mairie-villejust.fr et disponibles également en mairie.

Les enfants ayant bénéficié de la carte Scol'R pour l'année 2016-2017 se verront adresser un imprimé directement à leur domicile par le Conseil Départemental de l'Essonne.

Il est rappelé que ces imprimés, une fois complétés et signés, doivent être **déposés ensuite au service scolaire de la mairie (organisateur local) et non au Conseil Départemental.**

Dorénavant, plus besoin de les faire tamponner par le Chef d'établissement d'accueil de votre(vos) enfant(s).

La participation familiale par élève pour 2016-2017 s'élève à 119 €.

La subvention municipale pour l'année 2016-2017 est de 80 € par enfant.

Les pièces nécessaires, afin de bénéficier de cette subvention, devront être déposées **avant le 13 novembre 2016**, à savoir :

- . photocopie de la carte SCOL'R 2016-2017
- . RIB

A PARTIR DU 14 NOVEMBRE 2016, PLUS AUCUN DOSSIER NE SERA PRIS EN COMPTE.



SENIORS : APPRENDRE L'INFORMATIQUE



Vous êtes seniors de 65 ans et plus.

Depuis le 2 mai 2016, le CCAS et la Mairie de Villejust proposent spécialement pour vous des **cours, en informatique**, simples et axés sur l'utilisation d'un outil (l'ordinateur) et d'un mode de communication (Internet). Ces cours collectifs, se déroulent dans une salle de la commune adaptée au rythme et aux besoins des seniors et sont dispensés par un professeur expérimenté.

La prestation est constituée pour la 2^e session de 12 semaines de formation collective, à raison d'une séance de 14h30 à 15h45 ou de 15h45 à 17h00, LE LUNDI HORS VACANCES SCOLAIRES.

Reprise des cours le lundi 12 septembre 2016 ; ils s'étaleront comme suit : 12, 19, 26 septembre - 3, 10, 17 octobre - 7, 14, 21, 28 novembre - 5 et 12 décembre 2016, pour une participation de 30 € à la première ou deuxième séance.

Si ces cours vous intéressent, vous pouvez obtenir des informations complémentaires et vous inscrire au 01 69 31 74 47 auprès de Mademoiselle Kathleen MONGIS.

<< La formation doit, avant tout, être un moment de partage et de bien-être...>>



Plan Local d'Urbanisme

PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Pour rappel, le **PLU** est le document qui régit les règles d'urbanisme applicables sur le territoire de la commune de VILLEJUST.

Il « découpe » le territoire en plusieurs zones, chacune étant affectée d'un règlement qui lui est propre. Toute demande de construction, de modification, de transformation, de réhabilitation, de démolition ou d'agrandissement du bâti est instruite selon les règles du PLU en vigueur.

Les documents du PLU sont téléchargeables sur le site internet, dans la rubrique « Ville Pratique—Démarches Administratives—Urbanisme—Plan Local d'Urbanisme, à savoir :

- Le règlement de zones
- Le plan de zonage
- Les Orientations d'Aménagement et de Programmation
- Le plan des servitudes

« C'EST REPARTI POUR ADOPTER DEUX POULES »



Le SIOM a remis aux 11 familles présentes 2 poules pondeuses à chacune.

« Devant son succès, le SIOM réitère pour le mois de septembre son opération et recrute 10 foyers qui seront prêts à adopter deux poules »

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à contacter le SIOM le plus vite possible à prevention@siom.fr

Une réunion de présentation aura lieu 1ère quinzaine de septembre.

La distribution aura lieu entre le 26 et le 30 septembre prochain.



STOP AUX LINGETTES, TAMPONS... DANS LES TOILETTES !



Les lingettes, tampons, serviettes hygiéniques, couches-culottes... usagés vont à la poubelle !

Jetées dans les WC, les lingettes, comme de nombreux autres déchets causent de graves dysfonctionnements dans le réseau d'assainissement : canalisations bouchées, pompes de relèvement des eaux usées abîmées, perturbations du bon fonctionnement des stations d'épuration...

A cause de ces lingettes que l'on croit biodégradables, c'est non seulement le branchement propre à chaque usager qui est menacé, mais également tout le système d'assainissement collectif.

Elles endommagent les installations et finissent par mettre les pompes hors d'usage. Les eaux usées ne sont plus relevées et ne peuvent plus s'écouler dans les collecteurs. Le réseau d'assainissement est mis en charge : les eaux usées remplissent les stations de relèvement et les canalisations. Elles remontent alors dans les maisons par les toilettes ou s'écoulent par le trop-plein dans le milieu naturel, polluant ainsi ruisseaux, rivières et nappes phréatiques... Sans oublier que les réparations et la remise en état des installations et des réseaux engendrent bien évidemment un coût qui finit par se répercuter sur la facture de l'usager.

Egalement, les huiles et matières grasses (huile de friture, de vidange...) bouchent les conduites et génèrent de mauvaises odeurs. Sans parler des objets solides, tels que mégots, couches-culottes, serviettes hygiéniques et autres protections féminines, litières pour chat, lingettes de nettoyage... qui gênent l'écoulement des eaux usées, colmatent les collecteurs, bouchent et abîment les pompes de relèvement...

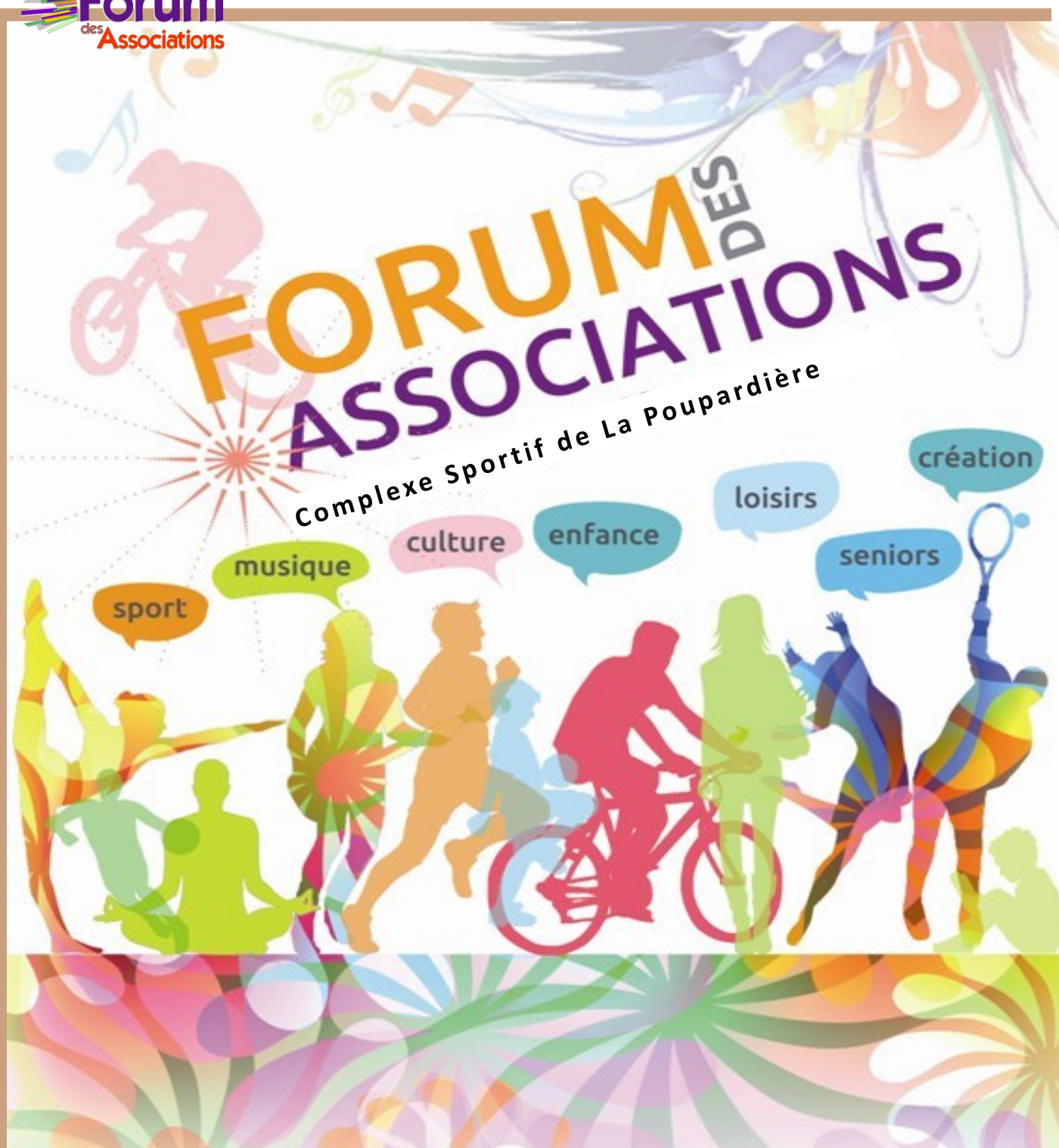
Autant de gestes irrespectueux de l'environnement qui constituent pourtant une infraction et sont punissables au regard de la loi. Il est rappelé que le règlement d'assainissement interdit tout rejet de corps solides dans les réseaux d'eaux usées.

Respecter le règlement, c'est faire preuve de civisme non seulement pour la protection de l'environnement mais aussi pour le bon fonctionnement des équipes techniques en charge du réseau d'assainissement collectif.

Ensemble, contribuons aux bons fonctionnements de ce service ! Nous comptons donc sur vous.



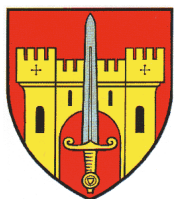
FORUM DES ASSOCIATIONS - SAISON 2016/2017



SAMEDI 10 SEPTEMBRE 2016
DE 14H A 18H
AU COMPLEXE SPORTIF DE LA POUPARDIERE



DÎNER-DANSANT DU 17 SEPTEMBRE 2016
GRANDE SALLE DES 2 LACS



DÎNER-DANSANT

Moules Frites

(Apéritif, boissons, vins, fromage, salade, dessert et café compris)

SAMEDI 17 SEPTEMBRE

Orchestre
Staries Show

Animation dansante
Jusqu'à 2h du matin

À PARTIR DE 19H00

GRANDE SALLE DES 2 LACS

Adulte : 19 €

Enfant (- de 12 ans) : 12 €

ATTENTION PLACES LIMITEES

SUR RESERVATION

AU 01 69 31 56 73



Organisé par la Mairie de VILLEJUST—6 rue de la Mairie—91140 VILLEJUST



ESPACE COMMUNAL DES COUDRAYES : THÉÂTRE SPECTACLES DE FIN D'ANNEE



Théâtre de l'Espace Communal des Coudrayes

Merci à vous tous d'être venus, si nombreux, à chaque représentation.

Afin de satisfaire toutes les demandes, nous vous invitons à vous inscrire dès maintenant aux différents ateliers théâtre auprès de **Marie-Astrid** au **06 82 97 55 70** ou **tqpy@free.fr**

Les cours reprendront le **lundi 19 septembre**.

Horaires* :

Théâtre enfants	Ou	Mercredi de 14h00 à 15h30 Mercredi de 15h30 à 17h00
Théâtre préadolescents		Mardi de 18h00 à 20h00
Théâtre adolescents	Ou	Lundi de 18h00 à 20h00 Mercredi de 18h00 à 20h00
Théâtre adultes		Mardi de 20h00 à 22h00
Atelier spectacle		Lundi de 20h00 à 22h00

** Horaires 2016, appelés à être modifiés, en fonction des disponibilités et du nombre d'inscrits.*

Techniques abordées : Jeux d'expression, improvisation. Diction, concentration, émotions, mémoire... Présentation d'un spectacle en fin d'année. Et pour plus d'informations : theatre-quiparlauxyeux.com

Bonnes vacances à tous !

Marie-Astrid





LA TROUPE DES ZICOS

2016 : Mission Zicos

Les Zicos vous donnent rendez-vous du vendredi 7 au mardi 11 octobre 2016 au Centre Culturel Jacques Brel de Villebon pour présenter leur nouveau spectacle !

Cette année, les Zicos sont en Mission, ils vous feront naviguer pendant deux heures sur les plus grands succès de la chanson Française et Internationale (Lavoine, Willem, Dion, Fernandel, Bowie, Bryan Adams, Fréro Delavaga, Goldman...)

Au milieu de décors, costumes, vidéos, danses... 30 artistes et 12 musiciens arpenteront la scène. Les enfants de l'école Jeanne Chanson et les danseuses de l'association Osmoz devraient être invités à rejoindre les Zicos sur une ou deux chansons.

L'an dernier les concerts avaient eu lieu au Complexe des 2 Lacs, 1700 personnes étaient venues y assister. Nous espérons vous retrouver encore nombreux pour cette nouvelle édition, toujours plus riche en émotion et surprises.

Toutes les informations sont sur
www.zicosite.fr

Les Concerts auront lieu :

Vendredi 7 octobre à 21h
Samedi 8 octobre à 20h30
Dimanche 9 octobre à 16h
Lundi 10 octobre à 20h30
Mardi 11 octobre à 20h30

Les places sont d'ores et déjà en vente
à la billetterie Auchan-Villebon
ou par téléphone au 01 76 91 60 55





ASSOCIATION DE PÊCHE DES 2 LACS

Un concours a été organisé le 4 juin dernier.

Sur une trentaine de pêcheurs 23 ont pris du poisson.

Classement du concours :

1er : **Bellouis Sébastien (Villejust)** - 12 prises : 1210 points

2ème : **Jauvier Guillaume (extérieur)** - 2 prises : 1189 points

3ème : **Sénéchal René (extérieur)** - 2 prises : 1050 points

4ème et 1ère femme : **Dosmann Sylvie (Villejust)** - 10 prises : 800 points

1er enfant et 6ème du concours : **Bruley Charles (Villejust)** - 3 prises : 85 points

Après la distribution de nombreux lots un verre de l'amitié a été servi.

Nous remercions tous les participants.

Le Bureau.



Concours



de pêche



BADMINTON CLUB DE VILLEJUST : Volonté, fun et espoir

La saison 2015-2016 s'achève pour nos équipes engagées en interclubs départementaux avec les meilleurs résultats jamais obtenus de toute l'histoire du Club. L'équipe mixte a atteint la 3ème place dans un Groupe très relevé. L'équipe masculine a terminé 1ère avec 3 points d'avance sur le reste des équipes d'un groupe très homogène et monte en division supérieure. Nos compétitrices et compétiteurs ont su faire preuve de pugnacité et de **Volonté** pour arriver à ce niveau. Pour la saison à venir, nous avons l'ambition d'améliorer ces performances tout en continuant à cultiver notre esprit Fun-Loisir en accueillant plus de débutants et en testant de nouvelles activités comme le **Fit'minton**, mélange de Fitness et de Badminton pour tous. Soutenus par le Comité de l'Essonne, nous gérons aussi l'**Espoir** et le futur du Badminton Club. Nous renforçons l'encadrement et l'animation pour accueillir les jeunes Villejustiens de 10-14 ans. Dès Septembre 2016, nous lançons la section jeunes **tous les samedis de 10 à 12 heures** avec l'objectif d'accompagner les volontaires le plus loin possible au niveau départemental, régional voire national. Parents de Villejust, contactez-moi d'ores et déjà à l'adresse philippe.gaillard@wanadoo.fr.

Amicalement,
Philippe Gaillard, Président du Badminton Club Villejust.



REGARDS EN ARRIERE



L'expansion économique et l'urbanisation de la Folie-Bessin se poursuivent après la guerre de 1870.

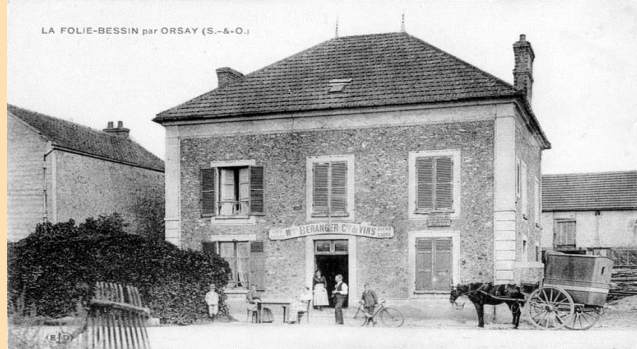
Plusieurs maisons se sont construites, nous sommes en 1886. Il est intéressant de constater que ce développement est mesurable par l'établissement de lieux festifs ou de restauration où chacun obtient des nouvelles de l'autre, y apprend l'actualité via les journaux ou le passage du garde champêtre qui annonce à son de caisse les avis municipaux.

Parfois, un bal public ou le tirage au sort des conscrits se déroulent à *L'Auberge de La Folie*, après avoir obtenu du maire l'autorisation d'ouverture nocturne exceptionnelle.

Pierre **RINGUET**, rentier et époux de Marie **TISSERAND**, fait construire la maison qui deviendra le *café BERANGER* bien connue des anciens villejustiens.

Jules **ARDOUIN**, fabricant de couleurs à Paris, en devient propriétaire en 1901. Puis, c'est autour de Louis Etienne **MAURICE**, gendre de Louis **PARFOND**, de devenir propriétaire de cette maison en 1903. Louis **PARFOND** est, à cette époque, propriétaire de *L'Auberge de La Folie*.

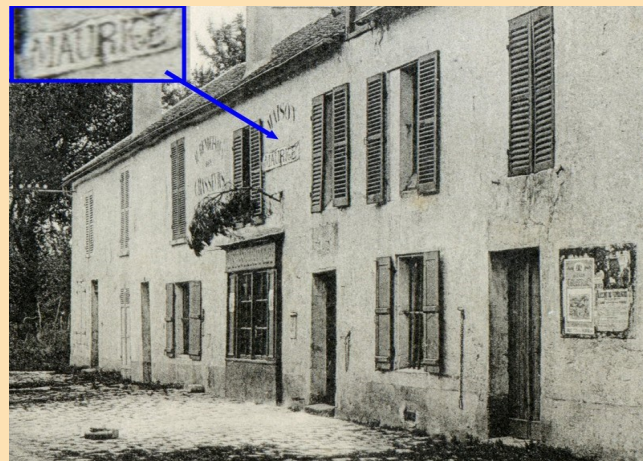
En février 1906, le carrier Victor **DEROUCK**, époux d'Eugénie **BOURSIER**, déclare en mairie de Villejust son intention d'y ouvrir un « débit de boisson à consommer sur place ». Il déclare « être propriétaire du fond et souhaiter s'établir à La Folie-Bessin dans la maison appartenant à Louis **MAURICE** située en face de la carrière appartenant à M. **LAPOSTOLLE**. Il reprend également en 1908 l'exploitation du « débit de vin » de Victorien **LEVEILLÉ**. Ci-dessous le *café Béranger*.



Emile **BERANGER**, époux de Marceline **BOURSIER** est originaire de Paris. Il s'installe à la Folie-Bessin le 23 octobre 1911. Avant cela, il était marchand de beurre. Le 1^{er} janvier 1912, il ouvre son débit de boisson, prenant la suite de sa belle sœur, Eugénie **BOURSIER**, veuve de Victor **DEROUCK**. Il est déclaré également buraliste en juin 1913.

Emile **BERANGER** sera le premier commerçant du secteur de la Folie à vendre de l'essence qu'il tirait d'un tonneau de 200 litres posé sur une brouette. Mobilisé en 1914, c'est son épouse, Marceline Eugénie **BOURSIER** qui tiendra le café aidée par sa voisine, Madame **ALIPS**.

A l'autre bout du hameau, les propriétaires de l'auberge changent régulièrement. Pierre Louis **PARFOND** est le gérant en 1882. Il l'agrandit en 1889, y ajoute un hangar en 1902. Le 1^{er} janvier 1902, Louis **LUCAS** achète à Louis **MAURICE** la gérance du débit de boisson et du bureau de tabac tout en exerçant sa profession de garde-chasse. Louis **MAURICE** lui reprend en janvier 1908. Puis c'est au tour d'Alexandre **MOILLARD** de continuer l'activité de ce débit de boisson et bureau de tabac en avril 1911. Louis Paul **PITON** prend la suite en novembre 1912.



Le commerce du vin est prospère à cette période. La proximité de la carrière, le passage de transporteurs de tout genre favorisent le commerce. Ce hameau nommé à l'origine *La Justice* puis *L'aventure*, prend alors définitivement son nom moderne de *La Folie-Bessin*.

En 1902, cela fait tout juste 20 ans que les enfants de la Folie n'ont plus à parcourir les 4 km qui les séparaient de l'école situé au bourg. C'est M. **BERTRAND** qui a inauguré l'école de Fretay en 1882, il y resta dix ans. En 1892, M. **PATHEY** lui succédait pour douze ans. M. **BROUARD** le remplacera en 1904.

A la veille de la guerre et selon le recensement de 1911, 55 personnes vivent à La Folie. Y sont établis des journaliers comme chez les **BRETON** et **MABILLE** ; des carriers dans les familles **MINGIER**, **VERDIER**, **BETHRIEL** et **YVÉ** ; le forgeron **CHATELAIN**, le marchand de volaille **LE LUBON DE VEHERNE** le domestique **DANGER** ; les charrons **PAPON** et **CARATIS** ; le boucher **BASSET** et le cultivateur **JOUANNY**. La population totale de Villejust est, quant à elle, de 485 habitants en 1911.

Les familles de la Folie-Bessin paieront un lourd tribut à la guerre de 14 : Georges **MABILLE** est tué à l'ennemi le 28 mai 1918 à Fismes (Marne), François **MIGNIER** est tué le 20 août 1914 à Morhange (Moselle) et Louis **VERDIER** décèdera après le conflit des suites de tuberculose contractée en service.

Pour Regards en arrière, Thierry ETIENNE

Associations, loisirs, culture



BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Rappel : la bibliothèque sera fermée du lundi 4 juillet au samedi 23 juillet inclus.

Chers abonnés, n'oubliez pas de venir emprunter des livres pour vos vacances !

LA BIBLIOTHEQUE VOUS PROPOSE

9-12 ans

Une nouvelle série de la collection CHAIR DE POULE :
le château de l'horreur

Les 9-12 ans vont adorer le numéro 2 : « *La nuit des créatures géantes* », une passionnante et terrifiante aventure du célèbre Steven, qui, à 12 ans, a un certain sens de l'humour.... Mais cela pourrait bien se retourner contre lui ! Comment va-t-il se sortir de la situation incroyable dans laquelle il se trouve plongé ? *Lisez ce livre, vous le saurez !!*

Et bien d'autres titres encore ! N'hésitez pas à venir les emprunter à la bibliothèque.



Nouveautés Jeunesse

de Tom S. Easton, « Les garçons ne tricotent pas (en public) »



Ben adore ses amis, vraiment, mais à cause d'eux, il se retrouve toujours au mauvais endroit au mauvais moment... Comme aujourd'hui quand il a dû voler une bouteille d'alcool pour eux. Alors forcément, il a des ennuis avec la justice et doit, jusqu'à la fin de l'année suivre un parcours de réinsertion pour jeunes délinquants. Parcours qui comprend notamment des cours de tricots tous les jeudis.

Et s'il y a bien une chose à laquelle il ne s'attendait pas, c'est bien de les aimer ces cours ! Alors surtout, hors de question que quelqu'un le sache !

Un excellent livre, intelligent et plein d'humour, qui casse les stéréotypes.

Nouveautés Adultes

« L'immeuble des femmes qui ont renoncé aux hommes » de Karine Lambert

Qui a soif de bonheur doit lire ce roman plein de tendresse et d'humour sur un sujet Ô combien passionnant !

Les hommes sont omniprésents dans cet immeuble de femmes.....dans leurs nostalgies, leurs blessures, leurs colères et leurs désirs enfouis. Cinq femmes d'âges et d'univers différents unies par un point commun fort : elles ne veulent plus entendre parler d'amour et ont inventé une autre manière de vivre... Jusqu'au jour où une nouvelle locataire vient bouleverser leur quotidien. Juliette est séduite par leur complicité, leur courage et leurs grains de folie. Mais elle, elle n'a pas du tout renoncé ! Et elle le clame haut et fort. Va-t-elle faire vaciller les belles certitudes de ses voisines ?



RANDONNEES PEDESTRES



Prenez de bonnes résolutions, venez marcher !

Voici le calendrier des randonnées pédestres

Lundi 11 juillet	Lieu non précisé	Karen
Lundi 18 juillet	Lieu non précisé	Michèle
Lundi 25 juillet	Lieu non précisé	Annick
Lundi 1er août	Lieu non précisé	Michèle
Lundi 08 août	Bures-sur-Yvette	Marcelle

RDV à Nozay, parking du cimetière à 13h30, départ 13h45 précises.

Pour tout renseignement, veuillez contacter **Michèle JOUBIN** au 06 62 59 84 34.

D'autres possibilités de randonnées s'offrent également à vous. Allez visiter le site www.randulis.com



Associations

Pour la parution du n° 428,
les articles associatifs à faire
paraître devront parvenir en
mairie au plus tard le

13 juillet 2016

Ramassage des encombrants

Vendredi 15 juillet 2016

Retrouvez toutes les dates sur
notre site internet :

www.mairie-villejust.fr

Rubrique Ville pratique



Horaires d'ouverture de la mairie (services fermés au public le mercredi)

Accueil - CNI - sacs végétaux	01.69.31.74.40
Affaires générales - Etat civil	01.69.31.74.43
Lundi, mardi, jeudi, vendredi :	de 10h30 à 12h00 de 13h30 à 17h30
Samedi (permanence)	de 09h00 à 12h00
Affaires scolaires	01.69.31.74.42
Lundi, mardi, jeudi, vendredi :	de 10h30 à 12h00 de 13h30 à 17h30
Samedi (permanence)	de 09h00 à 12h00
Urbanisme	01.69.31.74.46
Lundi, mardi, jeudi, vendredi	de 13h30 à 17h30
Eventuellement sur rendez-vous uniquement le matin	de 09h00 à 10h30
Services techniques (secrétariat)	01.69.31.74.46
Fax	01.60.14.65.82

Bureau Municipal

Serge PLUMERAND	Maire	
Igor TRICKOVSKI	1 ^{er} Adjoint	Affaires Générales, Sécurité, Démocratie Locale, Culture
Sylvie ARMAND-BARBAZA	2 ^{ème} Adjointe	Finances, Affaires Scolaires et Périscolaires
Didier MEZIERES	3 ^{ème} Adjoint	Urbanisme, Aménagement du Territoire, Travaux
Estelle QUADJOVIE	4 ^{ème} Adjointe	Communication, Information, Jeunesse
Sauveur CONCORDIA	5 ^{ème} Adjoint	Environnement, Développement Durable, Entretien du Patrimoine

Pour prendre rendez-vous, contact en Mairie :

Cécile FERNANDES - Secrétaire de cabinet- 01 69 31 74 41

Email : cabinet-du-maire@mairie-villejust.fr

Conception et rédaction :

Liliane GASPARIK

Contact :

gasparik.liliane@mairie-villejust.fr

